

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION

**Objet :** Comité technique « Schéma de développement culturel territorial »

**Date :** 22 novembre 2018

**Lieu :** Pays Pyrénées Méditerranée – Maison des services publics – Céret – Salle Albères

**Rédigé par :** Carine GONZALEZ

**Diffusion :** Membres du Comité technique

**Pièces jointes :** Note de synthèse du bilan de concertation/ Architecture provisoire de la stratégie de développement culturel du Pays Pyrénées Méditerranée

### Présents

<b>M. Claude BELIME</b>	Président de Lumière d'Encre et directeur artistique du festival Fotolimo
<b>Mme Dominique BLONDIN</b>	Membre de Artgest, Jazz en Tech et Next films
<b>Mme Marie-Rose BOUISSET</b>	Élue Déléguée à la culture – Commune d'Arles-sur-Tech et Communauté de communes du Haut-Vallespir
<b>Mme Alix BOURRAT</b>	Chargée de mission Action culturelle – Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale des Pyrénées-Orientales – Académie de Montpellier
<b>M. François BOUTONNET</b>	Administrateur de l'association Cinémaginaire / Membre de Nord-Sud Films
<b>M. Olivier CAPELL</b>	Adjoint à la Culture – Banyuls-sur-Mer
<b>M. Philippe COULANGE</b>	Délégué culturel - Ligue de l'Enseignement des Pyrénées-Orientales
<b>Mme Lenaïc DEPONTAILLER</b>	Chargée de mission SIG, Suivi, Évaluation et Communication et chargée du projet « Localisez ! » – Pays Pyrénées Méditerranée
<b>Mme Carine GONZALEZ</b>	Directrice du Pays Pyrénées Méditerranée
<b>Mme Aurélia GREIVELDINGER</b>	Directrice du GECT PAHT Les Vallées catalanes du Tech et du Ter
<b>M. Christophe LAPORT</b>	Artiste
<b>M. Robert MAJENTI</b>	Artiste – Lumière d'Encre
<b>M. Samuel MOLI</b>	Adjoint à la Culture – Saint-André
<b>Mme Aude ORTIZ</b>	Chargée de communication - Festival Jazzèbre
<b>M. Thomas SIMONETTI</b>	Informateur jeunesse – PIJ intercommunal du Vallespir
<b>Mme Béatrice VERHILLE</b>	Responsable du Service culturel de la mairie d'Argelès-sur-Mer

## Excusés

<b>Mme Arancha CORNEJO</b>	Casa de la Generalitat de Catalunya de Perpignan
<b>M. Mathieu DARTUS</b>	Technicien du spectacle
<b>M. Patrick FELICES</b>	Artiste – Festival Larockéenne des Albères
<b>M. Philippe LENGLET</b>	Membre de Jazz en Tech et Next Films
<b>Mme Maya LESNE</b>	Maire de Tordères et artiste
<b>M. Jeroni PEREZ</b>	Casa de la Generalitat de Catalunya de Perpignan

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS

La réunion a démarré par un tour de table où chacune des personnes présentes a pu se présenter, les personnes excusées ont aussi été présentées.

Le groupe est composé de 20 personnes (dont 14 présentes et 6 excusées) ayant accepté d'assister à cette première réunion de travail. Ce groupe représente la diversité des acteurs publics et privés du secteur culturel comme la diversité du territoire.

Suite à cette réunion, les personnes qui ont répondu positivement à cette première proposition sont invitées à confirmer leur engagement dans ce groupe.

Dans les propos introductifs, l'agence de développement culturel « Arts Vivants 11 » est évoquée. Cette structure, financée essentiellement par la DRAC et le département de l'Aude, agit, sur le département de l'Aude, pour le développement culturel, à travers principalement des prestations d'accompagnement des porteurs de projets et des actions d'information et de formation. Sur ce dernier volet, le directeur accepte, pour le moment et en l'absence d'offre similaire sur le département des Pyrénées-Orientales, d'intégrer toute personne du département des PO intéressée par l'offre de formation. <http://artsvivants11.fr>

### 1) Présentation synthétiques des axes et objectifs du schéma de développement

L'architecture du schéma de développement dans sa version non définitive est présentée, les enjeux et objectifs présentés sont acceptés comme constituant la feuille de route du Pays et de ce comité technique sans autre complément ou remarque apporté par les participants.

### 2) Mode de fonctionnement et fonction du comité technique

**Objectif principal :** Construire des propositions de contenus d'actions qui feront ensuite l'objet de demandes de financements si nécessaire et seront soumises au comité de pilotage de ce schéma culturel pour décider de leur mise en œuvre.

Ce groupe est composé d'une vingtaine de personnes, de profils différents (adjoints à la culture dans les communes, programmeurs, artistes, techniciens de collectivités, acteurs de la communication en matière de culture, acteurs socioéducatifs...), volontaires pour participer à ce travail collectif de développement culturel du territoire.

Ce comité se réunira environ 3 fois dans l'année. Il est demandé que la date de réunion soit transmise au moins un mois avant la réunion de manière à ce que chacun puisse s'organiser pour y assister.

**Les réunions auront lieu de préférence le jeudi**, en journée et en aucun cas le mercredi.

### **3) Actions prioritaires**

**Objectifs :** Identifier les premiers contenus de ces actions/ un calendrier prévisionnel de chaque action/ la constitution éventuelle d'un groupe de travail spécifique.

#### **1. Structuration du réseau d'acteurs : organisation d'un premier forum culturel/ Actions de formation-information dans le cadre de la professionnalisation**

#### **Rappel axes et objectifs de la stratégie**

#### **AXE 4. Renforcer les réseaux et les partenariats entre les acteurs culturels et territoriaux pour une meilleure structuration de l'activité culturelle**

*4.1 Créer et animer un réseau d'acteurs impliqués dans la culture sur le territoire*

*4.3 Renforcer la coopération transfrontalière*

*4.4 Renforcer les liens avec les territoires/ structures/ réseaux extérieurs*

*4.5 Développer la formation et la professionnalisation des acteurs culturels*

- **Public cible :**

Elus et techniciens dédiés à la culture dans les communes et communautés de communes du Pays (viser en priorité les petites communes sans ingénierie) / les artistes et programmeurs/ les animateurs socio-culturels ou tout professionnel proposant des actions culturelles pour un public particulier (jeunes, résidents en EPADH, public en insertion...), associations culturelles, partenaires de Catalogne Sud.

**Un thème par an sera déterminé. Quelques thèmes proposés :** le public jeune et la famille (et la difficulté d'attirer le public jeune et adolescent). Il pourra être intégré à cette journée le thème des outils numériques / le transfrontalier (dont les aspects législatifs et administratifs de l'emploi et la rémunération d'artistes étrangers) / l'itinérance culturelle.

- **Quels objectifs ?**

Validation des 4 objectifs précités avec une priorité sur la mise en réseau dans l'objectif de créer du lien entre les personnes et les actions.

Il est aussi proposé de valoriser les actions existantes dont l'intérêt et l'impact sont malheureusement peu relayés et identifiés.

- **Quelles actions proposées dans le premier forum pour chacun des objectifs poursuivis ?**

Un forum avec différents temps : des témoignages ou interventions d'experts en séance plénière, des stands de présentation des initiatives locales, des espaces ou stands de rencontres, des scènes ouvertes à plusieurs moments de la journée pour la présentation des artistes locaux.

La première édition sera l'occasion du lancement de la carte numérique culture (action prioritaire 3).

Le montage de la journée et le budget restent à élaborer pour envisager rapidement un soutien financier permettant sa réalisation.

- **Quand ? Période et horaires**

Sur une journée entière pour les professionnels, le vendredi en novembre 2019.

Une journée par an, voire selon les besoins, deux fois par an ?

En fonction de la thématique principale choisie pour cette journée et de la volonté de la commune d'accueil voir de l'EPCI concerné, il pourrait être proposé un prolongement pour le grand public, le lendemain (samedi). Dans ce cas, l'organisation de cette journée grand public sera portée par la commune concernée voire d'autres partenaires, hors Pays Pyrénées Méditerranée.

- **Où**

Sur le territoire du Pays : A déterminer en fonction des communes volontaires et de la capacité d'accueil des espaces proposés.

**Commentaires :**

Il est rappelé qu'il y a quelques années, le réseau des Points d'Information Jeunesse (PIJ) était en réseau avec des associations culturelles pour agir et coordonner les actions culturelles en direction des jeunes. Ce réseau a bien fonctionné jusqu'aux restrictions imposées par les mesures de sécurité pour les événements publics.

Concernant les publics jeunes, des opérations sont proposées et portées par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales dans le cadre du dispositif « génération 66 ».

**Conclusion :** Il est proposé de créer un groupe de travail pour bâtir cette proposition de forum.

**Prochaine réunion proposée le jeudi 17 janvier 2019- 9h00 à Céret.**

## 2. Projets culturels itinérants: actions existantes, projets en développement, besoin d'accompagnement ?

### **AXE 3. Rapprocher la culture des publics, les publics de la culture**

3.1 Développer l'itinérance culturelle

3.2 Les jeunes : impliquer, sensibiliser, écouter, proposer une offre adaptée

3.3 Renforcer le soutien à l'éducation artistique/culturelle

3.5 Faciliter les déplacements

3.7 Développer les actions culturelles là et quand on ne les attend pas

#### • **Présentation des actions existantes :**

Jazz en Tech/ Jazzèbre/ Sur les sentiers de lune/ Balades culturelles et gourmandes des Amis d'Alain Marinaro/ Les actions programmées dans les communes pendant et hors temps scolaire par la Ligue de l'Enseignement/ Séjours « C'est mon patrimoine » du Pays d'Art et d'Histoire pour les publics jeunes des communes en ZRR ou politique de la ville/ Actions pendant le temps scolaire du « Plan Art et Culture » de l'Éducation Nationale intégrant un spectacle mais aussi des ateliers de pratique et des temps de rencontre avec les artistes (en 2018 : Arles-sur-Tech/ Banyuls-sur-Mer/ Elne/ Le Perthus)/ Dispositif d'éducation artistique et culturelle sur le cinéma pour un public jeune « Passeurs d'images »/ Fotolimo/ Réseau de diffusion Cinémaginaire / Visages et Images de Méditerranée

#### • **Projets en développement ou en potentiel :**

Les concerts de poche : dispositif présenté aux élus intéressés le 14 novembre dernier (<https://www.concertsdepoche.com>) / Actions hors les murs du FILAF (conférences thématiques, ex. le Street art) et présentation d'expositions nationales par des commissaires d'exposition.

#### • **Quels besoins d'animation ou d'accompagnement ? Développement (nombre d'actions, diversité d'actions ? ...)**

#### **Objectifs :**

- Optimiser l'existant – Mutualiser - Réaliser des économies d'échelle en développant l'offre culturelle et les temps dédiés à la culture/ Elargir les publics à partir des actions et dispositifs existants/ Créer une complémentarité des publics/ Développer les partenariats/ Diversifier l'offre et les pratiques artistiques sur le territoire.
  - Ex : proposer un prolongement pour le grand public des actions à destination des écoles et pendant le temps scolaire avec les mêmes artistes.
  - Développer des actions grand public à partir des programmations des « Portes du temps ».
  - Festival Jazzèbre : vise un objectif de développement d'actions d'éducation artistique et culturelle à partir de sa programmation en milieu rural et en partenariat avec des acteurs du patrimoine.

**Conclusion :** Il est proposé de créer un groupe de travail pour construire une méthode de travail partenarial visant l'objectif d'élargir les publics à partir des actions et dispositifs existants.

**Réunion Jeudi 7 février 2019 à 9h00.**

**Commentaires :**

Il est possible de lancer une proposition aux communes en Juin 2019 sur l'élargissement des actions du Plan Art et Culture de l'Éducation Nationale.

Il est fait référence à l'appel à projets « Passeurs d'images » dont le format pourrait servir de support pour construire un modèle. Il impose en effet le développement de partenariat autour d'un public cible, d'une pratique artistique avec une exigence de professionnalisme et un ancrage territorial.

Le montage de cette méthode expérimentale devra intégrer le patrimoine culturel immatériel du territoire et notamment le patrimoine mémoriel.

Il existe une charte de coopération artistique et culturelle sur Perpignan.

### **3. Carte numérique collaborative des lieux et acteurs culturels**

**Rappel axes et objectifs de la stratégie**

**AXE 1. La valorisation des ressources du territoire**

*1.1 Améliorer l'exploitation des lieux/équipements culturels du territoire*

*1.2 Valoriser et accompagner les artistes*

**AXE 3. Rapprocher la culture des publics, les publics de la culture**

*3.5 Faciliter les déplacements*

*3.7 Développer les actions culturelles là et quand on ne les attend pas*

**AXE 4. Renforcer les réseaux et les partenariats entre les acteurs culturels et territoriaux pour une meilleure structuration de l'activité culturelle**

*4.2 Développer des outils de communication entre acteurs programmeurs, publics et artistes*

- **Présentation des items recueillis dans la concertation.**

L'idée de base est de proposer un outil s'adressant aux professionnels et commanditaires du secteur culturel qui donne à voir les ressources disponibles sur le territoire et favorise l'interconnaissance entre les acteurs du secteur. Cet outil prend la forme d'une cartographie numérique collaborative qui localise et documente des « points d'intérêt » sur le territoire :

- Les lieux et équipements mobilisables par le secteur culturel : équipements culturels, lieux de pratique / d'apprentissage / de formation, lieux patrimoniaux, galeries et ateliers, médias ;
- Les acteurs de la culture : les communes et CC (équipements ↑ et personnes référentes), les professionnels (producteurs, réalisateurs, prestataires, techniciens, etc.), les artistes.

(voir pour illustration <https://localisez.fr>)

Le positionnement des évènements afin de constituer un « agenda culturel » grand public est écarté dans la mesure où la mise à jour d'un tel outil demanderait des ressources humaines nous disponibles à ce jour. On note par ailleurs que cet agenda culturel existe déjà (<https://www.lepetitagenda.com/fr>).

Les évènements réguliers et structurants (type festivals) pourront en revanche apparaître (sans date).

La concertation a permis de soulever les interrogations suivantes :

- La population est-elle une cible de l'outil ?
- Faut-il intégrer les artistes ? Le cas échéant faut-il qualifier le recensement et sur quels critères, et à quelle échelle faut-il se situer (territoire, département, région & question du transfrontalier) ? Que faire de la distinction amateur / professionnel ?

- **Premiers échanges pour valider les grands principes**

Concernant la dimension « agenda » :

- Est souligné l'intérêt d'intégrer les festivals structurés et structurant du territoire, y compris les festivals amateurs comme les festivals amateurs de théâtre.
- Est évoqué le besoin d'un agenda partagé en amont de la programmation afin d'éviter les évènements similaires simultanés. Ce type d'outil pourrait être mis en place facilement ; cependant après discussion il apparaît de nombreux freins à l'usage (difficulté à faire adhérer tous les acteurs [condition sine qua non du fonctionnement du dispositif], charge supplémentaire de travail, doutes sur la possibilité de s'adapter effectivement aux dates programmées par d'autres...).

Il semble que la communication directe entre les acteurs dans le cadre d'un réseau constitué soit jugée plus efficace pour répondre à cette problématique que la communication via une plateforme numérique. Le sujet sera donc traité par les actions visant à structurer le secteur et favoriser l'interconnaissance et les échanges entre acteurs plutôt que par la mise en place d'un outil numérique.

Concernant les cibles :

Il est décidé de ne pas adapter l'outil spécifiquement à la cible « grand public » mais de permettre la consultation par tous en tant qu'éventuel commanditaire.

Concernant le recensement des artistes :

- En préalable est signalé le fait que la dimension géographique n'est pas nécessaire pour ce qui est du recensement des artistes (un « annuaire » suffit).
- Le comité technique convient de la nécessité de filtrer le recensement des artistes dans l'outil. Différents critères et outils possibles sont évoqués (statut, pôle d'expertise local, etc.) ; une définition précise de ceux-ci devra faire l'objet d'un travail spécifique en groupe de travail.

- **Organisation d'un groupe de travail**

Au-delà de ces premiers échanges, la constitution d'un groupe ad hoc semble nécessaire pour travailler concrètement à la définition des informations à intégrer, mais également pour apporter la connaissance des acteurs et réseaux à mobiliser pour le recensement.

Le principe de la création du groupe de travail est validé.

**Réunion à programmer 1ère quinzaine de février 2019.**

#### **4. Projets de coopération transfrontalière**

***AXE 4. Renforcer les réseaux et les partenariats entre les acteurs culturels et territoriaux pour une meilleure structuration de l'activité culturelle***

*4.3 Renforcer la coopération transfrontalière*

- **Quels types de projets existants? Quels projets à développer?**

Le transfrontalier est un axe fort déjà investi (Fotolimo/ Festival « Rencontres professionnelles cinéma à la frontière » / El liceu a la fresca...) mais avec une volonté de développer ce type de projets et actions.

Le festival « Jazz en Tech » envisage par exemple une action en transfrontalier accompagné par le dispositif du département « Micro projet ».

En comité de pilotage de ce schéma culturel, en juin dernier, le directeur de la casa de la Généralitat avait manifesté son engagement pour participer à nos travaux et accompagner avec nous le développement de projets et partenariats transfrontaliers dans le domaine de la culture.

Par ailleurs, l'Euroregion Pyrénées Méditerranée est aussi identifiée comme un partenaire institutionnel fort pour accompagner ce développement.

Ce thème sera abordé à la prochaine réunion du comité technique. D'ici là toutes remarques ou propositions sont les bienvenues et seront relayées au groupe par mail.

#### **5. Création d'un groupe de travail : cinéma et arts visuels**

***AXE 2. Le secteur culturel, un levier de développement économique pour le territoire***

***Un territoire culturel attractif et générateur de retombées économiques***

***Développer l'économie de la culture / Renforcer l'attractivité du territoire***

*2.3 Développer l'accueil de tournages / la filière audiovisuelle et plus largement les arts visuels*

**Les objectifs premiers :**

- Engager l'élaboration d'un support visuel de valorisation des paysages et lieux de tournage

- Valoriser l'offre d'actions culturelles sur ce champ (création, diffusion, éducation culturelle et artistique) ? Renforcer la présence des publics dans les opérations de diffusion.
- Autres besoins ?  
Développer les public- Ex. Amener les publics du théâtre au cinéma.

**Conclusion :**

Un groupe de travail restreint se réunira en début d'année 2019 pour bâtir le cahier des charges de la mission « Elaboration d'un support visuel de valorisation des paysages et lieux de tournage du territoire ».

**Conclusion générale :**

L'enthousiasme et la bonne humeur, dans les échanges d'idées, manifesté par les participants, invitent à la poursuite des réunions de ce comité technique.

Prochain réunion du comité technique **début avril 2019** au cours duquel nous ferons principalement un point d'étape sur l'avancée des travaux des différents groupes de travail.

Fait à Céret, le 26 novembre 2018